

Commune D'ETALLE

Assemblée du Conseil Communal.

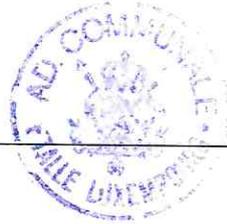
Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à assister à la séance du conseil qui aura lieu le 18 février 2020 à 20 H 00 à Etalle (maison communale).

Le 10 février 2020

La Directrice Générale,



Le Bourgmestre,



ORDRE DU JOUR :

Séance publique

1. *Vacances d'été 2020 – Engagement étudiants*
2. *Organisation des vacances 2020 –*
 - a. *Stages ADSL - Convention*
 - b. *Stages ADSL – Règlement-redevance*
3. *Organisation congés scolaires –*
 - a. *Règlement-redevance plaines et stages communaux - 2020.*
 - b. *Organisation congés scolaires 2020 – Modalités d'organisation plaines communales*
4. *Zone de secours – répartition des dotations communales – Année budgétaire 2020*
5. *Sofilux – Financement relatif au remplacement du parc d'éclairage public - Adhésion convention cadre et convention prêt*
6. *Travaux remplacement sources lumineuses dans diverses rues de l'entité*
7. *Déclassement et vente excédent de voirie à Vance – Résultats enquête publique – Prise acte*
8. *ADL Etalle – Habay - Tintigny – Adoption statuts*
9. *Ordonnances de Police 2020 – Ordonnances de police - Ratification*
10. *Approbation procès-verbal séance précédente*

Info : Courrier du Gouverneur – vérification situation de caisse Directeur Financier

Séance à huis-clos

11. *Personnel enseignant : désignations - Ratification*